

MODULE 1 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION (AFN 11)

La loi de modernisation du système de santé invitait les établissements à se regrouper dans des Groupements Hospitaliers de Territoire dès Juillet 2016. C'est ainsi que 135 GHT ont vu le jour, impliquant une redistribution des rôles et des responsabilités. Toutes les fonctions sont concernées par des mutualisations, et notamment la fonction formation.

Cette nouvelle démarche de regroupement entraîne une évolution dans le métier de responsable formation, les périmètres des collaborateurs sont modifiés et l'intitulé de nouveaux postes apparaissent, tels qu'animateurs de la coordination du plan de formation du GHT. Ces évolutions nécessitent d'être clarifiées, accompagnées, et un sens doit être donné pour s'assurer de l'efficacité de la démarche. Un accompagnement des établissements aux changements et à cette nouvelle approche « collaborative » est nécessaire pour ancrer les nouvelles pratiques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❖ Appréhender l'organisation du GHT et le rôle des différents acteurs
- ❖ Se positionner dans cette organisation
- ❖ S'inscrire dans une démarche participative d'élaboration du plan de formation et de DPC du GHT
- ❖ Modéliser les outils communs
- ❖ Communiquer sur les évolutions liées à la coordination de la formation continue

PROGRAMME

JOUR 1

- ❖ Introduction aux GHT : objectifs, enjeux, échéances, moyens, textes réglementaires, acteurs et rôles
- ❖ Atelier pratique : identification des évolutions dans les postes de chaque acteur
- ❖ Identifier les leviers de mise en œuvre d'une politique de formation mutualisée
- ❖ Atelier pratique : identification des processus formation existants au sein des établissements constituant le GHT
- ❖ Atelier pratique : construction d'actions prioritaires pour entrer dans la démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre des plans

JOUR 2

- ❖ Atelier pratique autour des outils à modéliser / Atelier pratique : réalisation d'une charte professionnelle de la formation et du DPC
- ❖ Communication sur les évolutions : état des lieux des pratiques existantes en matière de communication, identification des objectifs des messages à transmettre
- ❖ Atelier pratique : identification des messages clés à transmettre selon une trame
- ❖ Atelier pratique : mise en adéquation public-support-produit
- ❖ Réalisation d'un plan d'actions
- ❖ Evaluation de la formation

PUBLIC :

L'ensemble des personnes impliquées dans la formation continue

ORGANISME : FORMAVENIR PERFORMANCES

DUREE :

2 jours en présentiel + un suivi par classe virtuelle à 6 mois
Pas d'intersession

CLOTURE DES INSCRIPTIONS POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES :

Lundi 2 octobre 2017

ORGANISATION :

Formation en intra-GHT

Le GHT qui souhaite organiser cette formation devra transmettre un courrier à l'ANFH Bretagne. A réception, l'ANFH communiquera les coordonnées de la personne de l'organisme à contacter pour arrêter les dates de la formation. L'établissement support du GHT devra transmettre à l'ANFH la liste des participants des différents établissements pour contractualiser le groupe avec l'organisme. L'ANFH signera un bon de commande avec l'organisme.

FINANCEMENT :

Pédagogie prise en charge par l'ANFH, frais de déplacement/séjour à imputer sur les plans de formation des établissements.

CONTACT

Marie-Annick LE FILOUS
☎ 02 99 35 28 77
Mail : ma.lefilous@anfh.fr